



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset, Ouest, Ottawa (Ontario) K1R 5K2

# Le bulletin de l'**ACCP**

Association canadienne des chefs de police

HIVER 2005



« à l'avant-garde  
du progrès policier... »

## À l'intérieur...

PRIX DE L'ACCP 2005

DISPOSITIFS À IMPULSIONS RÉCEPTION EN

L'HONNEUR DES NOUVEAUX MEMBRES DE L'ACCP

# L'ACCP

## SOUHAITE LA BIENVENUE À SES NOUVEAUX MEMBRES

### MEMBRES ACTIFS

Ken Allen, sous-chef des services policiers,  
Autorité de transport du Vancouver métropolitain

Ian Atkins, commissaire adjoint, GRC

Keith Atkinson, sous-chef, service de police de Saskatoon

Gary Beaulieu, sous-chef, service de police régionale de Niagara

Serge Belisle, directeur adjoint, service de protection des citoyens de Laval

Timothy Berndt, chef, service de police régionale de Niagara

William Blair, chef, service de police de Toronto

Charles Bordeleau, surintendant, service de police d'Ottawa

David Brumm, sous-chef, service de police de Pembroke

Robert Clarke, surintendant, service de police de Toronto

Robin Clark, chef, service de police de Kensington

Troy Cooper, sous-chef, service de police de Prince Albert

Stephanie Crawford, commandante de bureau,  
Police provinciale de l'Ontario

Yvan Delorme, directeur, service de police de la Ville de Montréal

Darryl da Costa, sous-chef, service de police d'Edmonton

Bart Dipasquale, sous-chef, police d'Amherstburg

Gordon Earl, sous-chef, service de police de Medicine Hat

Brian Fillmore, sous-chef, force policière de Saint John

William Fogg, inspecteur, service de police de Winnipeg

Barbara George, commissaire adjointe et chef  
des ressources humaines, GRC

Peter German, surintendant principal, GRC

Robert Kind, chef, services policiers,  
Autorité de transport du Vancouver métropolitain

Douglas Lang, directeur général, services d'enquêtes techniques, GRC

Jocelyn Latulippe, inspecteur en chef, Sûreté du Québec

Gilles Lee, chef, force policière d'Edmundston

Richard Lucy, chef de police adjoint, service de police d'Abbotsford

John MacKillican, GRC

Pat McDonnell, commissaire adjoint, services nationaux de perfectionnement et de ressourcement du personnel, GRC

Kenneth McFarland, surintendant, services de police de Windsor

Dale McFee, chef, service de police de Prince Albert

Mike Metcalf, sous-chef, police régionale de Peel

Bruce Rogerson, commissaire adjoint, opérations techniques, GRC

Mike Saunders, surintendant principal, Collège canadien de police, GRC

Rod Smith, commissaire adjoint, GRC

Wendy Southall, chef, service de police régionale de Niagara

Matthew Torigian, sous-chef, service de police régionale de Waterloo

Desmond Walsh, sous-chef, service de police de Timmins

Alan Williams, sous-chef, service de police de North Bay

### MEMBRES ASSOCIÉS

Robert Auclair, coordonnateur, service de police crie,  
Administration régionale crie

Michel Beaudoin, directeur général, École nationale de police du Québec

Bert Dejeet, membre du conseil d'administration,  
service de police régionale de Durham

Mike Frankovich, directeur, sécurité corporative, Duke Energy

Geoffrey Gruson, Conseil sectoriel de la police du Canada

Fred Kaustinen, directeur administratif, conseil d'administration,  
service de police régionale de Durham

Paul McKenna, Public Safety Innovation Inc.

Dave Murray, directeur général, région de l'Atlantique, SCRS

Brian Phillips, conseiller principal en sécurité, Bell Security Solutions Inc.

Roberto Pretto, Securitas Canada

J.W. «Joe» Ross, directeur administratif,  
Association de police la Nouvelle-Écosse

Steven Sanderson, Accident Support Services International Ltd.

Michel Sarrazin, directeur principal, sécurité corporative,  
Banque Nationale du Canada

### ENTREPRISES ASSOCIÉES

Christian Beauclair, Microsoft Canada

Peter Bull, directeur, groupe architectural, IBI Group

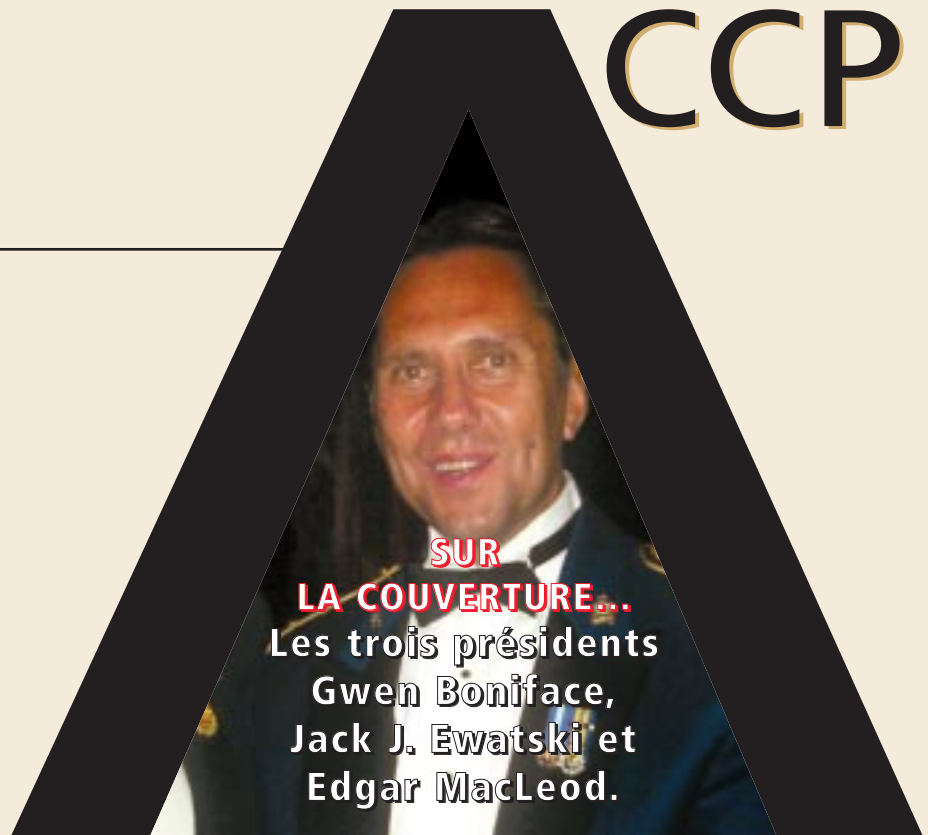
Ian McNaughton, Allstream IT Services

Robert Saint-Jean, vice-président, ressources de protection,  
Garda du Canada

# TABLE DES MATIÈRES

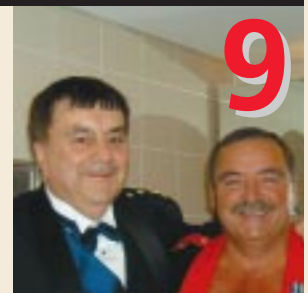
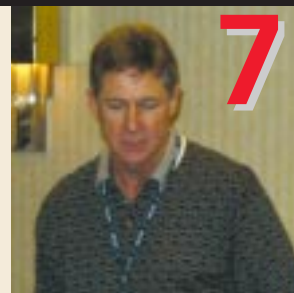
# CCP

- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE 2006
- 3 PRIX DE L'ACCP 2005
- 4 PRÉSENTATION DES DEUX NOUVEAUX COMITÉS DE L'ACCP :  
*COMITÉ DES SERVICES DE DÉONTOLOGIE*  
*COMITÉ DU CONTRE-TERRORISME ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE*
- 5 L'ALDA REPOSE SUR LE SUCCÈS
- 6 L'ACCP ET LA COALITION – BÂTIR DES COLLECTIVITÉS SÉCURITAIRES
- 7 LE CONSEIL SECTORIEL DE LA POLICE DU CANADA – ÉTABLIR LES FONDEMENTS DES SERVICES POLICIERS
- 8 DISPOSITIFS À IMPULSIONS
- 9 UN CHEF DE POLICE DES MARITIMES SAUVE LA FACE D'UN POLICIER TORONTOIS
- 10 PRÉSENTATION DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS DU COMITÉ SUR LES SERVICES DE POLICE DES AUTOCHTONES
- 10 RÉCEPTION DE 2005 EN L'HONNEUR DES NOUVEAUX MEMBRES DE L'ACCP



**SUR LA COUVERTURE...**  
Les trois présidents  
Gwen Boniface,  
Jack J. Ewatski et  
Edgar MacLeod.

Association canadienne des chefs de police Hiver 2005



**Personnel du bulletin d'information**  
Rédactrice en chef : Ruth Montgomery  
Appuyé par le bureau national de l'ACCP  
Laurie Farrell • Laura Gomez • Magda Mitilineos  
Anika Evans • Peter Cuthbert

## Conseil d'administration de l'ACCP

**Président :** Jack Ewatski, chef du service de police de Winnipeg

**Vice-présidents :**

Vince Bevan, chef du service de police d'Ottawa;  
Steven Chabot, directeur général adjoint, Sécurité du Québec; Frank Beazley, chef du service de police régionale de Halifax; Jack Beaton, chef du service de police de Calgary

**Secrétaire-trésorier :**

Barry King, Chef, Service de police de Brockville

**Président sortant :** Edgar MacLeod, Chef, Service de police régional de Cap Breton

**Directeur exécutif :** Peter Cuthbert

## Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, visitez-le [www.cacp.ca](http://www.cacp.ca).

Les opinions et les commentaires exprimés dans le bulletin d'information de l'hiver 2004 de l'ACCP sont présentés sous toutes réserves. Ils ne correspondent pas nécessairement à la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni à celle de la direction. La reproduction des articles et des illustrations est strictement interdite sans permission préalable de l'ACCP.

**Enregistrement d'envoi de poste-publications :**  
N° 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**Association canadienne des chefs de police**

582, rue Somerset Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Téléphone : (613) 233-1106

Télécopieur : (613) 233-6960

Courriel : [cacp@cacp.ca](mailto:cacp@cacp.ca)

Website: [www.cacp.ca](http://www.cacp.ca)



Conçu et publié par :

**CBP** Canadian Badge in Uniform  
Publications Ltd.

**Directeur artistique :** Richard J. Robertson  
courriel : [richrob@allstream.net](mailto:richrob@allstream.net)

**Adjointe au directeur artistique :** Heather LaFleur

**Conceptrice principale / Tirage photographique :** Ina Silva

## OFFICE NATIONALE

420, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4

Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, veuillez composer le 1-800-267-1266

**AU SUJET DE L'ÉDITEUR :** CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de l'Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement par écrit de l'éditeur. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité pour les énoncés de fait ou d'opinion des auteurs des articles, et pour l'exactitude des revendications des annonceurs.



# M Message du président

*Si vos actions inspirent les autres à rêver davantage, à apprendre davantage, à agir davantage et à se dépasser davantage, vous êtes un leader.*

*John Quincy Adams*



S'adapter de manière compétente au kaléidoscope en constante évolution et de plus en plus complexe des besoins et des attentes de nos collectivités, de nos gouvernements et de nos organisations exige des compétences et des aptitudes très diverses. L'une de nos principales responsabilités consiste à veiller à ce que les futurs chefs de police possèdent les compétences nécessaires pour diriger les destinées de nos organisations en toute confiance. Collaborer à l'atteinte de cet objectif est l'une de mes plus grandes priorités au sein de l'ACCP.

La formation des dirigeants et la planification de la relève ne peuvent être laissées au hasard. La concentration des efforts, sans oublier l'engagement total et constant de nos équipes de gestion, doit précéder l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de saines stratégies de formation des dirigeants et de planification de la relève. La création récente du Conseil sectoriel de la police accroît la nécessité de résoudre ces questions.

L'ACCP appuie et encourage la participation aux excellents programmes de perfectionnement professionnel offerts par le Collège canadien de police et les autres établissements d'enseignement du Canada. Je vous encourage également à vous inscrire aux programmes de perfectionnement des cadres de l'ACCP. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les prochains événements, dont la conférence ALDA 2006 et le programme de l'Institute for Strategic International Studies, consultez notre site Web à l'adresse [www.accp.ca](http://www.accp.ca).

Notre programmation future me remplit d'enthousiasme. En tant que hauts dirigeants, nous avons l'occasion de façonner et d'influencer l'avenir de la police. Relevons le défi en nous y attaquant de front !

Puisque l'année tire à sa fin, je vous souhaite une période des Fêtes remplie de bonheur et de sérénité.

*Le président, Jack J. Ewatski*

## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE 2006

DATE	ÉVÉNEMENT	ENDROIT
12 AU 15 JANVIER	RÉUNION DU COMITÉ DE MODIFICATION DES LOIS	MONTRÉAL (QUÉBEC)
22 JANVIER	RÉUNION DE LA DIRECTION DE L'ACCP	WINNIPEG (MANITOBA)
23 ET 24 JANVIER	SÉANCE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	WINNIPEG (MANITOBA)
9 FÉVRIER	RÉUNION DU COMITÉ DE LA CIRCULATION	REGINA (SASKATCHEWAN)
19-24 FÉVRIER	PREMIER ATELIER DE L'INSTITUTE FOR STRATEGIC INTERNATIONAL STUDIES (ISIS)	TORONTO (ONTARIO)
22 ET 23 FÉVRIER	TABLE RONDE DE LA COALITION	OTTAWA (ONTARIO)
3 AU 4 MARS	RÉUNION CONJOINTE L'ACCP-CAPB-ACPP	OTTAWA (ONTARIO)
5 MARS	RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	OTTAWA (ONTARIO)
9 ET 10 AVRIL	RÉUNION DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)
10 AU 12 AVRIL	CONFÉRENCE SUR LE LEADERSHIP POLICIER	VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)
30 AVRIL AU 3 MAI	CONFÉRENCE ALDA – "BUILDING TRUST" (BÂTIR LA CONFIANCE)	TORONTO (ONTARIO)
20 AU 24 AOÛT	CONGRÈS ANNUEL DE L'ACCP	ST. JOHN'S (TERRE-NEUVE)

# PRIX DE L'ACCP 2005

La cérémonie de remise des prix de l'ACCP pour 2005 a eu lieu lors du gala du centième anniversaire de l'ACCP, tenu au Musée canadien des civilisations, à Gatineau. Tout au long de la soirée, des extraits vidéo ont agrémenté la remise des prix.

Raymond Protti, président-directeur général de l'Association des banquiers canadiens, a remis la médaille des banques canadiennes en matière d'application de la loi au lieutenant-détective André Boisjoli, au sergent-détective François Coiteux et au sergent-détective Daniel Huneault, du service de police de Montréal. Grâce à leurs efforts, les trois lauréats ont réussi à démanteler un réseau complexe de fraude par cartes de débit et par guichet bancaire automatique. Leur travail a donné lieu à l'arrestation de 48 personnes, ainsi qu'au dépôt de centaines d'accusations.

L'inspecteur Robert Devolin, le sergent-détective David Jarvis, ainsi que les détectives Scott Hendry, Samuel Checchia, David Andrews et Warren Robinson, membres du service de police régionale de Peel, ont également reçu la médaille des banques canadiennes en matière d'application de la loi pour l'arrestation, après de longs efforts fructueux, des quatre personnes responsables d'une violente prise d'otage effectuée lors d'un vol de banque au cours duquel un employé est décédé des suites de blessures par balles.

Le détective Hugh Wong, rattaché au service de police de Toronto, a reçu le Prix national des services policiers aux jeunes pour sa collaboration au programme Peacemaking Circle, par l'intermédiaire de Peacebuilders International Inc. Le gendarme Dean Childs, détachement de Kelowna de la GRC, a obtenu un certificat de distinction. En outre, des mentions honorables ont été attribuées à la sergente Danielle Bouchard de la Sûreté du Québec, aux agentes-détectives Elizabeth Miller et Valerie Spicer, du service de police de Vancouver, ainsi qu'à Lee Fitzpatrick, au sergent d'état-major Tom Matthews et aux agents Mike Allard et Robert Gould, du service de police régionale de Waterloo.

Le surintendant en chef Stephen Grant a accepté le Prix national de la sécurité routière – Service de police au nom du service de police de Toronto, pour la création du programme Opération piétons en sécurité routière (Operation Ped Safe). Gary Grant, sous-chef intérimaire du service de police de Toronto, et le caporal Peter Holmes, détachement de Kelowna de la GRC, ont obtenu le Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations en sécurité de 2005, grâce à l'engagement exceptionnel dont ils ont fait preuve envers la sécurité routière, et ce, tout au long de leur carrière respective.

Pierre Duguay, sous-gouverneur de la Banque du Canada, a remis le Prix d'excellence de la Banque du Canada en matière de répression de la contrefaçon au caporal Earle Bailey et au sergent Peter Hadley, section des délits commerciaux de la GRC, détachement de Windsor, pour l'esprit d'initiative et la détermination dont ils ont fait preuve lors d'une enquête ayant donné lieu à l'arrestation d'un faussaire notoire, à la saisie de billets de banque contrefaits d'une valeur approximative de 1,6 million de dollars, ainsi qu'au démantèlement d'une imposante unité de production d'éléments contrefaits. M. Duguay a exprimé sa reconnaissance aux deux policiers, qui ont contribué à renforcer la confiance des Canadiens dans leur monnaie.

Bob Duke, Brendan Adler, et le chef Jack Beaton, membres du service de police de Calgary, ont accepté le Prix d'innovation en technologie de Microsoft, décerné pour la première fois cette année, au nom de l'équipe ayant développé une nouvelle base de données d'application aux personnes en libération conditionnelle. Sandra Palmaro, vice-présidente, secteur public du Canada, Microsoft Canada, a félicité l'équipe de développement et de soutien des systèmes de la police de Calgary pour son esprit novateur et sa créativité. En effet, cette équipe a adapté la technologie des bases de données pour moderniser un processus désuet, réduisant ainsi les risques liés à la sécurité publique et à la responsabilité civile. Les détails sur les dix autres projets ayant fait l'objet d'une mention honorable figurent sur le site Web de l'entrepôt infotechnologique, à l'adresse [www.accp.ca/innovation](http://www.accp.ca/innovation).

L'ACCP félicite avec grand plaisir tous les lauréats des prix pour l'excellence de leur travail.



Médaille des banques canadiennes en matière d'application de la loi

Le surintendant d'état-major Gary Grant, gagnant du Prix d'excellence de 2005, pour l'ensemble des réalisations en sécurité en compagnie du présentateur Derek Sweet, de Transports Canada.



Pierre Duguay, sous-gouverneur de la Banque du Canada, en compagnie des lauréats du prix, le caporal Earle Bailey et le sergent Peter Hadley, détachement de Windsor de la GRC.



Sandra Palmaro présentatrice du Prix d'innovation en technologie de Microsoft Canada, en compagnie de Jack Beaton, de Brendan Adler et John Mackillican, chef de l'informatique, GRC et de Bob Duke, représentants de la police de Calgary.



Ray Protti, président de l'Association des banquiers canadiens, remet la médaille des banques canadiennes en matière d'application de la loi aux lauréats du service de police régionale de Peel.



Hugh Wong, lauréat du Prix national des services policiers aux jeunes, s'adresse à l'auditoire après la réception de son prix.

La sergente Danielle Bouchard, de la Sûreté du Québec, reçoit une mention honorable dans le cadre du Prix national des services policiers aux jeunes des mains de Johanne D'Auray, directrice principale du bureau régional du Québec, ministère de la Justice du Canada.



# PRÉSENTATION DES DEUX NOUVEAUX COMITÉS DE L'ACCP



**D/Chef Jim Hornby, chef du service de police de Calgary**

## LE COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

*Par le sous-chef Jim Hornby, président du Comité*

Le code de conduite éthique des services policiers canadiens et de leurs employés fait l'objet d'une étroite surveillance. Les normes comportementales des agents, le leadership policier et l'ensemble des organisations font également l'objet d'un examen public. Si les résultats de cette surveillance s'avèrent nettement défavorables, la confiance du public, élément essentiel au fonctionnement efficace de la police, peut s'amenuiser. L'ACCP reconnaît l'importance grandissante de l'éthique policière. Par conséquent, elle a conféré son plein statut au groupe de travail sur l'éthique du comité des ressources humaines.

Le mandat du nouveau comité de déontologie consiste à promouvoir un comportement adéquat et respectueux de l'éthique dans les milieux chargés de l'application de la loi au Canada, grâce à la promotion du leadership éthique et professionnel auprès des membres de l'ACCP. Le Comité espère accomplir son mandat en fournissant ou en définissant des possibilités de formation qui contribueront à l'amélioration d'un processus décisionnel respectueux de l'éthique, en identifiant des liens organisationnels vers une formation et des modèles respectueux de l'éthique, et en orientant le conseil d'administration de l'ACCP sur les questions d'éthique.

Le Comité de déontologie estime qu'une représentation régionale complète peut s'avérer d'une aide précieuse aux membres de l'ACCP. D'ailleurs, des mesures ont déjà été prises pour assurer l'intégration des membres de toutes les régions du Canada. À l'heure actuelle, le Comité fait appel aux conseils de plusieurs personnes compétentes évoluant à l'extérieur du milieu policier.

Pour 2006, le Comité de déontologie s'est donné pour objectif principal d'élaborer plusieurs programmes d'aide aux services policiers qui s'efforcent de créer une culture de processus décisionnel respectueux de l'éthique. Au cours des prochains mois, le Comité consultera les membres de l'ACCP pour déterminer les meilleurs moyens de répondre aux besoins des services policiers canadiens. De plus amples renseignements concernant le Comité de déontologie seront diffusés sur le site Web de l'ACCP.



**John Neily, commissaire adjoint, GRC**

## COMITÉ DU CONTRE-TERRORISME ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

*Par John Neily, commissaire adjoint, GRC, président du Comité*

Chacun d'entre nous admettons le besoin et la responsabilité de nos services policiers, de nos collectivités et de nos gouvernements de veiller à être prêts à faire face à un incident majeur, qu'il s'agisse d'une attaque terroriste ou d'une autre menace à la protection et à la sécurité de notre pays.

À un moment donné, au moins deux incidents majeurs, sinon un seul incident, dont la pandémie anticipée, surviendront dans notre pays et auront des répercussions nationales qui feront appel à nos ressources et à notre souplesse, tout en exigeant la confiance des Canadiens dans les services de police et les gouvernements.

Afin d'établir un forum de discussion sur la question et de prendre les mesures nécessaires, l'Association canadienne des chefs de police a récemment approuvé la création d'un comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale (CCTSN). John Neily, commissaire adjoint de la GRC, a été nommé président intérimaire de ce Comité.

Grâce au Comité, les dirigeants de la police canadienne pourront unir leurs voix sur les questions de contre-terrorisme et de sécurité nationale, ainsi que sur les modifications légales et statutaires dans le cadre de leur collaboration avec le gouvernement du Canada et d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Nous devons relever des défis particuliers en matière d'application de la loi, en définissant collectivement des méthodes efficaces d'échange de renseignements, de sensibilisation à l'échelle internationale et nationale et d'élaboration de politiques de sécurité nationale, tout en faisant face aux réalités politiques et réglementaires de chaque service de police, à l'échelle locale.

Nous devons être en mesure de transmettre légalement l'information et les renseignements provenant des services de renseignements de sécurité aux représentants des services d'application de la loi, soit les intervenants qui prendront les mesures nécessaires, d'après cette information, pour assurer la protection et la sécurité des Canadiens.

Nous pouvons nous fier aux 60 000 paires d'yeux et d'oreilles compétentes et professionnelles qui œuvrent dans les villes et les villages du Canada, tout en comptant sur d'autres partenaires essentiels de l'ACCP, dont Transports Canada et l'Association des banquiers canadiens. Qui est mieux renseigné sur les événements marquant les collectivités canadiennes, et qui est le plus susceptible de contribuer à l'élaboration des stratégies à adopter et à appliquer que tous les membres de ces collectivités, en particulier celles qui sont exposées à un risque élevé ?

Grâce à cette démarche spécifique, nous inciterons les organismes canadiens chargés de l'application de la loi à favoriser l'accès à l'information et aux renseignements, afin d'accroître l'efficacité de nos interventions et d'atteindre notre objectif ultime : le renforcement de la sécurité des collectivités canadiennes. Dans le domaine de la sécurité nationale, la coordination des activités de formation et de perfectionnement des cadres aura de nouvelles répercussions sur les plans de l'économie, de l'intégration et de la sécurité publique.

Le mandat et la composition du Comité seront consolidés en consultation avec le directeur administratif de l'ACCP et son président, le chef Jack Ewatski, dans le cadre d'une réunion qui aura lieu à Toronto, en décembre prochain.



# L'ALDA

## REPOSE SUR LE SUCCÈS

Par Bill Beahen, Directeur du programme de l'ALDA

Le réseau de l'application de la loi et de la diversité culturelle et autochtone (ALDA) est un programme spécial entièrement financé par l'Association canadienne des chefs de police. Lancé le 1er décembre 2005, le programme se prolongera jusqu'au 30 novembre 2009. L'objet du réseau consiste à établir un lien entre tous les services de police, les organismes gouvernementaux connexes et les collectivités, afin de créer une démarche professionnelle concertée de consultation et de services auprès des collectivités autochtones et diversifiées.

Nous sommes heureux d'affirmer qu'un nombre grandissant d'organismes adhèrent au programme ALDA pour améliorer l'exercice de leurs activités. À l'heure actuelle, le réseau est constitué de 187 personnes d'influence représentant 115 services de police et organismes chargés de l'application de la loi, ainsi que le secteur de la justice et nos collectivités. Plus le réseau se fait connaître, plus il s'agrandit de jour en jour.

Depuis juin dernier, j'ai eu l'occasion de prendre la parole lors de réunions tenues par les associations des chefs de police de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick. Je recherche activement d'autres occasions de rencontre avec les autres associations provinciales. Le sergent Ron

Johansson, du service de police de Winnipeg, ainsi qu'un membre du comité directeur du programme de l'ALDA ont pris part aux discours que j'ai prononcés devant des auditoires élargis, lors des congrès annuels de l'ACCP et de la Canadian Association of Police Boards.

Le programme de l'ALDA a favorisé la création d'alliances qui pourraient s'avérer très puissantes. Dernièrement, des représentants de l'ALDA ont rencontré Phil Fontaine, chef national de l'Assemblée des Premières nations, afin de lui décrire nos activités et lui demander son appui. Le chef Fontaine nous a aimablement offert son aide et ses conseils. Voici sa déclaration faite dans une lettre datée du 15 août 2005 et adressée à Edgar Macleod, notre président à l'époque, dans le cadre du congrès de l'ACCP : «J'estime que l'ALDA constitue un nouveau programme d'envergure, qui vise à insuffler la compétence culturelle dans tous les services de police, en particulier chez les agents de première ligne qui côtoient quotidiennement les membres de nos nations. Grâce à une éducation et à une compréhension approfondies, les agents de première ligne connaîtront mieux les membres de nos nations, ainsi que nos traditions et nos droits, créant ainsi les conditions qui favoriseront des changements positifs... Je crois qu'un nouveau jour se lèvera lorsque la résolution des questions

judiciaires reposera sur l'honneur et le respect, plutôt que sur le doute et la peur.»

Par ailleurs, nous avons forgé une alliance avec le nouveau Conseil sectoriel de la police du Canada et nous sommes en voie de prendre part à des travaux sur des questions comme la formation, le recrutement et le maintien des agents, en passant par la promotion des agents provenant des milieux ethnoculturels.

D'abord et avant tout, vous constaterez qu'au cours des prochains mois, le réseau ALDA enregistrera de grands progrès sur le plan des services aux membres. De plus, grâce à l'échange de renseignements utiles, nous commencerons à déployer les efforts nécessaires pour accomplir notre mission et notre vision d'avenir, qui consiste à instaurer une démarche professionnelle concertée de services à nos collectivités.

La planification du principal événement auquel participeront les intervenants voués à l'amélioration des services policiers va bon train. Comme 800 autres délégués provenant des services policiers, ainsi que des collectivités autochtones et diversifiées du Canada, prévoyez dès maintenant assister à la conférence "Building Trust" (Bâtir la confiance), qui aura lieu du 30 avril au 3 mai 2006, pour prendre part à un dialogue essentiel au renforcement de la confiance et de la compréhension.

## BÂTIR LA CONFIANCE

### CONFÉRENCE SUR L'APPLICATION DE LA LOI, LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET AUTOCHTONE

#### HÔTEL ROYAL YORK DE TORONTO (ONTARIO)

DU 30 AVRIL AU 3 MAI 2006



POUR CONNAÎTRE LES DÉTAILS DU PROGRAMME ET VOUS INFORMER SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION, CONSULTEZ LES SITES [WWW.LEAD-ALDA.CA](http://WWW.LEAD-ALDA.CA) OU [WWW.ACCP.CA](http://WWW.ACCP.CA)





# L'ACCP ET LA COALITION – BÂTIR DES COLLECTIVITÉS SÉCURITAIRES

Par Sandra Wright, directrice de projet  
Coalition sur la sécurité, la santé et le bien-être communautaires

D'après les sondages d'opinion, les Canadiens expriment des préoccupations constantes sur la criminalité. Cependant, les services de police s'entendent pour affirmer qu'ils n'ont ni reçu le mandat, ni ne disposent des ressources nécessaires pour exécuter des programmes dynamiques et intégrés de prévention du crime. Néanmoins, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a adopté la position préconisée par le comité de prévention du crime, selon laquelle une prévention efficace en la matière exige un développement social durable, enraciné dans la collectivité. En effet, il incombe à la collectivité d'identifier les causes sociales, économiques et familiales de la criminalité, et de prendre les mesures pour y remédier. En raison de leur rôle d'intervenants chargés de l'application de la loi, ainsi que de leur crédibilité comme promoteurs de la sécurité communautaire, les représentants des services de police prendront vraisemblablement part à la prévention du crime. Toutefois, ils doivent se faire les défenseurs et les partisans de cette cause, et non pas ses instigateurs.

En 2004, l'ACCP a déposé une demande de financement en vertu du programme de partenariat en prévention du crime, élaboré par la Stratégie nationale pour la prévention du crime, afin de créer une coalition d'organismes nationaux non impliqués traditionnellement dans les questions de sécurité communautaire, dans le but de promouvoir le concept de prévention du crime par le développement social. La Fédération canadienne des municipalités, la Canadian Association of Police Boards et l'Association canadienne de la police professionnelle ont donné leur appui officiel à cet objectif, soutenu officieusement par le Conseil canadien de développement social et par les Services à la famille – Canada. En mars 2005, l'ACCP a signé une entente de contribution avec Sécurité publique et Protection civile Canada.

L'ACCP s'est engagée, pour une période de deux ans :

- à établir une *Coalition nationale sur la sécurité, la santé et le bien-être communautaires*;
- à élaborer et à exécuter une *stratégie de sensibilisation visant à soutenir les démarches communautaires de prévention du crime par le développement social*;
- à démontrer, par des *communications et des événements spéciaux, les progrès accomplis par les collectivités canadiennes en matière de sécurité publique, grâce à la prévention du crime par le développement social*.

Pour atteindre ces objectifs, l'ACCP lance un appel national aux organismes non gouvernementaux intervenant dans divers domaines d'activités liées au développement social. Comme première étape de son projet de création d'une coalition, l'ACCP a formé un comité consultatif représentant les principaux secteurs de la société canadienne. Les membres proviennent de Services à la famille – Canada, du Conseil canadien de développement social, de l'Alliance nationale pour les enfants, de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, de la Fédération



Des membres du comité consultatif rattaché à la Coalition sur la sécurité, la santé et le bien-être communautaires, lors de leurs travaux du 14 septembre 2005.  
De gauche à droite : Peter Cuthbert, ACCP, Peter Bleyer, Conseil canadien de développement social, Dianne Bascombe, Alliance nationale pour les enfants, Wendy Fedec, Canadian Association of Police Boards, Perpetua Quigley, Association canadienne de santé publique et Sandra Wright, directrice du projet.  
Absents de la photo : Dorothy Franklin, présidente, ACCP, Lindsay Hopkins, Fédération canadienne des municipalités, Dale Kinneer, Association canadienne de la police professionnelle, Noreen O'Haire, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et Janet Sutherland, Services à la famille – Canada

canadienne des municipalités, de la Canadian Association of Police Boards, outre l'Association canadienne de la police professionnelle et l'ACCP.

Lors de sa réunion du 14 septembre 2005, le comité consultatif a entrepris de planifier le premier événement spécial du projet. Ainsi, une table ronde sur la sécurité communautaire sera tenue en février 2006 à Ottawa. Des représentants de 35 à 40 organismes nationaux non gouvernementaux et de plusieurs services de police seront invités à discuter des moyens mis à la disposition des collectivités pour instaurer et maintenir des programmes de développement social exerçant une influence positive sur la sécurité publique. Les objectifs de cette consultation consisteront à définir les principaux ingrédients de la prévention durable du crime par le développement social, et à concevoir les principaux messages qui interpellent les participants, leur collectivité, le grand public et les décideurs œuvrant à tous les niveaux.

Pour mieux sensibiliser le public à la prévention du crime par le développement social, les résultats de la table ronde sur la sécurité communautaire ainsi que d'autres renseignements sur les travaux accomplis par la coalition de l'ACCP seront diffusés sur le site Web de l'ACCP, ainsi que par les réseaux de communications constitués des membres du comité consultatif et des organismes qui prendront part aux consultations de février.

# Le Conseil sectoriel de la police du Canada – Établir les fondements des services policiers

Assemblée inaugurale du Conseil sectoriel de la police,  
le 30 juin 2005.



Le Conseil sectoriel de la police du Canada est coprésidé par Gwen Boniface, commissaire de la PPO, et par Dale Kinnear, directeur des services de main-d'œuvre de l'Association canadienne de la police professionnelle. Composé de hauts dirigeants des services policiers, des syndicats, des conseils d'administration policière, d'établissements de formation et de tous les ordres du gouvernement, le Conseil sectoriel de la police du Canada a été fondé pour lutter contre les nombreuses problématiques affectant les ressources humaines des services policiers au Canada.

Voici les priorités stratégiques du Conseil :

1. *Recherche et engagement à l'égard des politiques en ressources humaines : partager une vision intersectorielle sur divers aspects des ressources humaines policières, tout en encourageant l'intégration et la collaboration.*
2. *Planification des ressources humaines : analyser et diffuser les boîtes à outils, les stratégies, les mesures et les bulletins de rendement, les modèles standard et intégrés, ainsi que les systèmes d'information en appui à la planification.*
3. *Gestion des ressources humaines : amélioration de l'efficacité et du rendement, examen et diffusion de l'information, des outils, des normes, des pratiques et des procédures d'excellence en gestion, gestion efficace et efficace à haut rendement, formation et éducation.*
4. *Moteur d'information et gestion du savoir : point de convergence et forum de discussion favorisant la définition, la compilation, l'évaluation et la diffusion des renseignements sectoriels en vue d'une gestion moderne.*

Voici les problématiques visées par le Conseil :

- *la réduction du nombre de recrues éventuelles et qualifiées;*
- *la compétition plus féroce en matière de recrutement que les autres secteurs;*
- *l'amélioration des services aux communautés multiculturelles;*
- *l'établissement de normes de formation, ainsi que l'augmentation des possibilités de formation et de perfectionnement des dirigeants policiers de la prochaine génération.*

Jusqu'à maintenant, le Conseil a sondé plus de 200 services de police quant à leurs priorités en matière de ressources humaines, produit un rapport sur l'attitude des jeunes face à la police, créé un site Web proposant de l'information pertinente, des résultats de recherche et des pratiques d'excellence, et conclu un accord avec IBM Canada, qui a permis de mener une étude d'envergure sur l'état du secteur, et dont les résultats ont été publiés en 2001.

Parmi les projets à court terme du Conseil figurent une étude sur le recrutement et l'élaboration de stratégies fondées sur le marché de la main-d'œuvre et les attitudes des jeunes, la conception de cadres de compétence, de rendement et de productivité pour des services de différentes tailles, une étude déterminante sur l'impact de la formation en ligne, ainsi qu'une recherche sur le développement du leadership chez les cadres intermédiaires et les hauts dirigeants.

Pour obtenir tout complément d'information sur le Conseil sectoriel de la police, consultez le site [www.policecouncil.ca](http://www.policecouncil.ca). ou communiquez avec :

Geoff Gruson, directeur administratif  
Téléphone : (613) 729-2789 • Télécopieur : (613) 729-9691  
Courriel : [ggruson@policecouncil.ca](mailto:ggruson@policecouncil.ca)

**Les membres du Conseil sectoriel de la police au travail : Giuliano Zacardelli, commissaire de la GRC, Geoff Gruson, directeur administratif, Conseil sectoriel de la police, Gwen Boniface, commissaire de la PPO et Dale Kinnear, directeur des services de main-d'œuvre, Association canadienne de la police professionnelle.**



# DISPOSITIFS À IMPULSIONS

# (DAI)

Par Steve Palmer, directeur exécutif, CCRP

**Bien qu'un DAI soit décrit comme une arme à létalité inférieure, il comporte des risques.**

En août 2004, réagissant aux inquiétudes des organismes d'application de la loi et de la population en général au sujet des dangers potentiels des DAI, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a demandé une étude médicale et scientifique indépendante. Cette étude nationale a été menée par le Centre canadien de recherches policières (CCRP), en partenariat de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

Le CCRP a collaboré étroitement avec l'équipe du British Columbia Office of the Police Complaints Commissioner (BCOPCC) dans l'élaboration de cet examen et, reconnaissant les mérites du travail substantiel du BCOPCC, le rapport du CCRP a résumé les résultats des rapports du BCOPCC.

Après avoir examiné la recherche médicale et scientifique accumulée, les données techniques et les statistiques provenant de diverses sources du Canada et de l'étranger, le CCRP a conclu ceci : «il n'y a pas de recherche ou de preuves définitives permettant d'établir une relation de cause à effet entre l'utilisation d'un DAI et la mort». En revanche, il est prouvé qu'il y a des avantages clairs pour la société de mettre les DAI à la disposition des policiers. Depuis l'apparition des DAI, il y a eu moins de policiers blessés pendant les arrestations et moins de blessures également chez les personnes résistant à une arrestation.

Le CCRP croit qu'il est impératif que les policiers soient adéquatement formés; il leur faut aussi être au courant des effets indésirables que les décharges des DAI ont sur les personnes. Toutefois, le CCRP met en garde les services policiers et leurs organismes dirigeants : il ne faut pas être trop prescriptif, indiquer exactement quand et comment le DAI devrait servir, car chaque situation exige un jugement. Le CCRP discute actuellement avec les représentants du Québec et de la Colombie-Britannique de la conception d'un programme national d'études pour la formation relative aux DAI au Canada.

Un aspect important de cette étude portait sur le peu de connaissances que nous avons sur l'état pathologique désigné par «délire actif». De nouvelles recherches laisse entrevoir que

cette urgence médicale est un facteur commun à de nombreux décès qui ont été associés au recours aux DAI. Bien que davantage de recherches soient nécessaires, la principale cause de décès semble liée à l'état pathologique même et non nécessairement aux DAI.

Le CCRP a accepté de participer à une étude nationale prochaine axée sur le délire actif, dans un effort pour combler les lacunes de nos connaissances sur cet état. Dans le cadre de l'étude, des données seront recueillies par les services de police et les hôpitaux du Canada, sous la direction de la Dre Christine Hall de la Calgary Region Department of Emergency Medicine. Il est à espérer que les résultats de cette étude épidémiologique prospective aideront d'abord les intervenants de première ligne à réagir efficacement aux situations comportant des sujets qui présentent un délire actif attribuable aux drogues ou à une psychose.

Un manque de normes nationales ou internationales acceptées et de protocoles d'essais approuvés pour les DAI a laissé les autorités mal préparées pour réagir rapidement aux progrès technologiques qui peuvent bénéficier à la fois aux premiers intervenants et améliorer la sécurité de la collectivité. En ce qui concerne l'avenir immédiat, le CCRP travaillera avec les parties intéressées à développer ce qui suit :

- un programme d'études nationale d'initiation à l'utilisation des DAI;
- un protocole national relatif aux mauvaises utilisations potentielles et à d'autres préoccupations entourant les DAI;
- une installation nationale servant aux essais des modèles de DAI déjà acceptés et nouveaux, et ce, pour l'efficacité, la fiabilité et la sécurité;
- un protocole national de recherche sur les morts subites et imprévues en rapport avec les techniques de contraintes.

Le CCRP se positionnera afin d'offrir, avant que ces nouvelles technologies soient répandues, une évaluation indépendante des produits déjà acceptés ou à venir au Canada et l'assurance de la qualité de ceux-ci. Au fur et à mesure que les options intermédiaires de contrainte deviennent une solution de rechange plus répandue pour maîtriser les comportements violents au Canada, le CCRP offrira les moyens de surveiller leur mise en service et leur utilisation; le CCRP en viendra un jour à effectuer aussi une analyse rétrospective des cas ou des blessures graves en rapport avec l'utilisation des dispositifs à impulsions.

Le rapport technique complet se trouve à : <http://www.cprc.org/tr-2006-01.pdf>.



Équipe de recherche sur les dispositifs à impulsions



# UN CHEF DE POLICE DES MARITIMES SAUVE LA FACE D'UN POLICIER TORONTOIS



Earl Campbell, chef du corps policier de Miramichi, en compagnie de son «assistant», le chef Edgar MacLeod.



Au nom du service de police de Toronto, le surintendant en chef Steve Grant accepte le Prix de la circulation routière, remis par Darrell Lafosse, sous-commissaire de la GRC.

Comment réagit un policier des Maritimes, lorsqu'il s'aperçoit qu'un confrère a renversé du vin rouge sur sa chemise de smoking, alors que ce dernier s'apprête à recevoir un prix annuel à l'occasion du gala de l'ACCP ?

Si vous vous appelez Earl Campbell, chef du corps policier de Miramichi, vous lui auriez littéralement donné votre chemise ! Steve Grant, surintendant en chef du service de police de Toronto, a accueilli ce geste de générosité avec gratitude, en montant sur la scène quelques minutes plus tard, élégamment vêtu d'une chemise d'un blanc immaculé.

Après avoir donné sa chemise, le chef Campbell a fait remarquer qu'il se sentait nettement plus à l'aise dans son uniforme de cérémonie, après avoir enlevé cette chemise étroitement boutonnée. Aurions-nous assisté au lancement d'une nouvelle tendance ?????



**L'Institute for Strategic International Studies (ISIS) accepte maintenant des candidatures.**

**Cette occasion d'apprendre, excitante et unique, est conçue pour perfectionner les dirigeants actuels et futurs du Canada dans le secteur du maintien de l'ordre et dans ceux connexes de la justice ainsi que pour améliorer les capacités opérationnelles des organismes de la collectivité de la justice pénale canadienne.**

**Les détails du programme et les formulaires d'inscription se trouvent à [www.cacp.ca](http://www.cacp.ca)**



# PRÉSENTATION DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS DU COMITÉ DES SERVICES POLICIERS AUX AUTOCHTONES



Larry Hill, sous-chef du service de police d'Ottawa



Brian Rupert, chef du service de police de Treaty Three

La retraite du sous-commissaire Bill Currie, président du comité des services policiers aux autochtones, a laissé un grand vide. Brian Rupert, chef du service de police de Treaty Three, et Larry Hill, sous-chef du service de police d'Ottawa, se sont proposés pour combler ce vide et diriger conjointement le Comité, qui compte 18 membres représentant divers groupes policiers, gouvernementaux et autochtones.

Voici les principaux objectifs du Comité :

- approfondir la problématique des personnes disparues, en particulier les personnes autochtones, à l'échelle nationale;
- analyser et recommander les pratiques exemplaires en recherche des personnes disparues, afin de mieux répondre aux besoins des collectivités autochtones du Canada;
- former les services de police canadiens sur la culture autochtone, afin d'assurer le traitement sensible et empathique des questions liées aux personnes disparues.

Le comité poursuivra sa collaboration avec divers groupes inuit, autochtones et des Premières nations, afin de mener des recherches et de transmettre ses conseils sur la prestation des services policiers aux peuples et aux collectivités autochtones. Le Comité se prépare également à résoudre des problématiques importantes, dont la prestation de services policiers adaptés aux populations autochtones en pleine croissance dans les milieux urbains.

«Nous sommes conscients que des pratiques exemplaires peuvent se développer lorsque la police et les collectivités prennent part à la définition des questions et des problèmes, à l'élaboration des solutions, de même qu'aux processus décisionnels. Le comité des services policiers aux autochtones a l'intention de faciliter la formulation des pratiques exemplaires, de diffuser ces pratiques et de mieux servir les collectivités autochtones canadiennes», a déclaré le coprésident Larry Hill.

## Accueil des nouveaux membres Réception, congrès annuel de l'ACCP 2005



L'un des nouveaux membres, Matthew Torigian, sous-chef du service de police régionale de Waterloo, en compagnie de Trevor McCagherty et de Dave Cassels, membres à vie de l'ACCP.



L'un des nouveaux membres, Gary Beaulieu, sous-chef du service de police régionale de Niagara, en compagnie de Gerry Braun, commissaire adjoint de la GRC, région du Nord-Ouest, et de la sergente Debbie Beaulieu.